



HAL
open science

La force du local, la part du rural. Les parcours d'insertion des jeunes sans diplôme

Joël Zaffran

► **To cite this version:**

Joël Zaffran. La force du local, la part du rural. Les parcours d'insertion des jeunes sans diplôme. Céreq Echanges, 2017, Rendement éducatif, parcours et inégalités dans l'insertion des jeunes. Recueil d'études sur la Génération 2010, 5, pp.267-282. halshs-02976803

HAL Id: halshs-02976803

<https://shs.hal.science/halshs-02976803>

Submitted on 7 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

La force du local, la part du rural

Les parcours d'insertion des jeunes sans diplôme

Joël Zaffran *

Résumé

L'article s'intéresse aux facteurs individuels et contextuels qui pèsent sur les trajectoires d'insertion des jeunes sans diplôme. Il compte trois parties. La première partie présente les données empiriques de l'analyse secondaire des données de l'enquête Génération. La deuxième partie insiste sur l'importance d'intégrer le territoire dans l'explication des parcours d'insertion. La troisième partie met au jour l'effet positif de l'aire à dominante rurale sur les parcours post-décrochage. Ce résultat est le plus intéressant puisque, d'une part il interroge l'efficacité d'une politique publique qui oriente son action sur les zones urbaines sensibles, d'autre part il permet de poser une hypothèse de recherche sur les normes sociales locales dont tireraient profit les jeunes ruraux sans diplôme¹.

* Université de Bordeaux, Centre Émile Durkheim, CRA Bordeaux.

¹ L'auteur remercie les membres du DEEVA pour leurs remarques, plus particulièrement Arnaud Dupray et Pascale Rouaud pour nos échanges. Les remerciements vont aussi à Frédérique Weixler pour ses précisions. L'article a été rédigé dans le cadre de l'ANR 14-CE30-0009 Territoires et décrochages scolaires (TEDS). L'auteur est seul responsable des propos contenus dans l'article.

La prépondérance du savoir et des enjeux de la connaissance dans l'économie mondialisée ont poussé l'Union européenne à faire de la lutte contre les sorties scolaires précoces un des axes de croissance intelligente, durable et inclusive. Ce faisant, la Stratégie européenne pour l'emploi arrêtée au Conseil européen de Luxembourg en 1997, puis la Stratégie européenne de Lisbonne élaborée en mars 2000, enfin la Stratégie Europe 2020 mise au point par la Commission européenne en mars 2010 donnent une impulsion à la mise à l'agenda du « décrochage scolaire » par les pays européens. Depuis que l'absence de diplôme est devenue un « problème » de politiques publiques, les plans de lutte contre les sorties sans diplôme élaborés à l'échelle de l'Union européenne sont repris par les États membres, qui visent à augmenter, par la formation, les rendements attendus d'une population active dotée d'aptitudes d'adaptation à la société cognitive. La vaste étude sur le décrochage scolaire, menée en 2006 dans dix-sept États membres², conduit l'Union européenne à fixer à 10 % le seuil de décrochage scolaire à ne pas dépasser à l'horizon 2020. La France y répond à sa manière.

Considérant qu'un taux supérieur à 10 %³ justifie l'inscription de la lutte contre les sorties sans diplôme dans le plan, dévoilé en septembre 2009, « Agir pour la jeunesse », le gouvernement déploie des mesures ministérielles, et renforce les dispositifs existants. Il s'agit de « réparer » le décrochage scolaire en permettant aux 140 000 jeunes sans diplôme⁴ de reprendre une formation scolaire ou professionnalisante. L'objectif est de diminuer par deux ce chiffre à l'horizon de 2017, et de rapporter le taux de « décrocheurs scolaires » sous la barre de 10 %, en s'appuyant, entre autres mesures, sur un plan de formation personnalisée pour chaque jeune parvenu à l'âge légal de fin de scolarité, sans diplôme et sans solution. Ce plan succède à la circulaire interministérielle du 18 décembre 2008, une circulaire, signée par le ministre de l'Éducation nationale et la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, cible les quartiers urbains prioritaires qui feront l'objet d'actions concrètes, mais réclame aussi une obligation de résultats. Cette circulaire est complétée par des actions gouvernementales qui visent à renforcer le repérage des décrocheurs⁵, imposer d'étendre les collaborations existantes, et soutenir des expérimentations (Boudesseul *et al.*, 2012).

Parmi elles, l'expérimentation des Réseaux locaux aquitains pour la persévérance, et son évaluation dans le cadre du FEJ (Plessard & Zaffran, 2012), met au jour des différences dans les modes d'appréhension et de gestion du « décrochage scolaire » et des jeunes concernés par ce « problème ». Trois réseaux implantés sur trois territoires ont fait l'objet d'une évaluation : en Haute Gironde, sur les Hauts-de-Garonne et dans le Marmandais. Leur objectif est de prévenir les ruptures scolaires, d'améliorer la prise en charge des jeunes sans diplôme, et de traiter leurs difficultés d'accès à une qualification ou un emploi. Pour cela, le travail partenarial et la collaboration des structures d'accompagnement scolaire et social des jeunes apparaissent comme des ingrédients de la dynamique territoriale. Dans le premier territoire, une aire à dominante rurale, les pratiques locales d'intervention auprès des jeunes sont concertées. De plus, le réseau est structuré par des liens constants entre d'une part les acteurs de l'éducation et de l'insertion, d'autre part les élus locaux. Dans les deux autres territoires, le réseau est nettement moins structuré, mais c'est dans les Hauts-de-Garonne que l'action du réseau pâtit de l'interférence d'enjeux institutionnels et politiques posés à l'échelle locale. La dynamique du réseau local d'acteurs en charge de l'insertion des jeunes souffre

² Parlement Européen, Direction générale des politiques internes, Département thématique des politiques structurelles et de cohésion, *Réduire le décrochage scolaire précoce dans l'Union Européenne*, Étude 2011. En ligne : <http://www.europarl.europa.eu/committees/en/cult/studiesdownload.html?languageDocument=FR&file=44128>

³ En France, le taux est de 12,6 % en 2006. Il est de 14,4 % en 2010. Rapporté à la classe d'âge des 15-29 ans, le taux des jeunes qui ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en formation grimpe à 17 % (Cahuc, Carcillo, Zimmermann, 2013, « L'emploi des jeunes peu qualifiés en France », *Les notes du conseil d'analyse économique*, n° 4, avril).

⁴ Gérard Boudesseul et Cécile Vincent évaluent à 122 000 le nombre de décrocheurs (hors données Outre-Mer, ce qui explique la différence), mais soulignent que le chiffre passe à 254 000 si l'on recoupe les données du Système interministériel d'échange d'informations (SIEI) mis en place en février 2011 (qui rassemblent les contributions des ministères de l'Éducation, de l'Emploi et de l'Agriculture, de la Défense et de la Mer) avec d'autres dispositifs en prise directe avec des décrocheurs scolaires. La liste finale, qui comptabilise les « décrochés non retrouvés » et « décrocheurs suivis », aboutit donc à ce chiffre nettement plus élevé (Boudesseul & Vincent, 2012).

⁵ Sans renoncer à la « réparation », le plan d'action de novembre 2014 fait de la prévention du décrochage scolaire une priorité.

d'une proximité géographique avec le « pouvoir central », en l'occurrence le Conseil régional, et d'une absence de lisibilité des dispositifs et des mesures en faveur des jeunes sans diplôme. Ces constats montrent que les parcours post-décrochage dépendent pour une part du territoire dans lequel ils se déroulent. Les territoires ruraux, communément définis par des handicaps institutionnels (faible nombre, voire absence, de dispositifs), géographiques (enclavement et entraves à la mobilité, taille du territoire) et sociaux (faible dynamique économique locale), affichent une qualité et une dynamique des relations entre les acteurs institutionnels que l'on ne trouve pas dans le territoire urbain. En matière de prévention et de réparation du « décrochage scolaire », le passage du national au local permet d'observer des variations dans différents domaines : la force du partenariat, le maillage institutionnel, les collaborations entre les acteurs. Le changement d'échelle éclaire autrement l'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme.

Les parcours d'insertion et les niveaux d'échelle

À l'instar des publics vulnérables, les parcours d'insertion des jeunes sans diplôme sont contraints par les configurations économiques locales, donnant lieu à des écarts, parfois importants, entre les régions. Les régions du nord et du sud de la France restent les plus touchées par le chômage, avec des taux supérieurs à 10 %, atteignant pour certains les 12 % (Nord-Pas-de-Calais et Picardie, et Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées). Depuis 2008, l'Île-de-France voit son taux de chômage progresser de 2,5 %, soit une évolution inférieure à la moyenne nationale (2,8 %) ⁶. Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus touchés par la montée du chômage, avec des situations disparates et des évolutions variables suivant les régions. Le chômage des jeunes oscille entre 17,1 % en Île-de-France et 31,8 % en Nord-Pas-de-Calais/Picardie (Bessone & Vugdalic, 2015). Ces résultats sont superposables aux constats établis par Rouaud (2015) ou Dherbécourt (2015) sur les chances d'ascension sociale des enfants d'ouvriers et d'employés qui varient du simple au double selon leur département de naissance. Celles-ci sont plus fortes dans les régions Île-de-France, Bretagne, Midi-Pyrénées, et plus faibles en Poitou-Charentes, Picardie et Nord-Pas-de-Calais. L'importance de la dimension territoriale sur les parcours est confirmée par les approches géographiques. Bien que figuratives ⁷, elles rendent visibles les effets du contexte économique et de l'environnement social local sur les phénomènes scolaires. Par exemple, l'approche cartographique proposée par Boudesseul, Caro et Vivent (2014) révèle les disparités territoriales du risque de décrochage scolaire. L'échelle relativement fine, le canton ou la commune en l'occurrence, permet de saisir l'effet de la prédominance d'un faible niveau de qualification associé à une forte précarité d'emploi et à un chômage fréquent.

Toutefois, ce qui est vrai à une échelle peut être faux à une autre échelle, et l'erreur serait de penser que ce qui est observé au niveau de la commune ou du canton est observable au niveau des individus. Selon l'échelle considérée, les conclusions ne sont pas identiques, puisque les résultats obtenus à partir de données individuelles agrégées sont différents selon les échelles prises en compte. L'incidence de ce jeu d'échelles, plus connu sous l'expression « effet Robinson » ⁸, sur les résultats oblige à contrôler le risque d'erreur soit écologique, car il fait porter aux individus la part des résultats observés à l'échelle agrégée, soit atomiste parce qu'il attribue aux individus des résultats qui proviennent de facteurs contextuels. Il importe donc de construire un modèle statistique qui articule plusieurs échelles, mais qui distingue l'effet des unités principales (les individus en l'occurrence) de l'effet des territoires (les communes, les cantons, les départements), ces deux effets étant situés dans une structure hiérarchique des données. En l'espèce, le modèle

⁶ L'Île-de-France fait d'ailleurs partie des quatre régions (sur 13), avec Bourgogne/Franche-Comté, Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes et Auvergne/Rhône-Alpes dont le taux de chômage est inférieur au taux enregistré en 2014 en France métropolitaine.

⁷ Le procédé figuratif provient d'une réification de la société par l'espace, ce contre quoi s'érige la géographie sociale.

⁸ Voir à ce propos Robinson W. S. (1950), « Ecological Correlations and the Behavior of Individuals », *American Sociological Review*, vol. 15, p. 351-357.

multiniveau raisonne à partir de cet emboîtement, et mesure le poids du contexte corrélativement aux données individuelles. L'intérêt de ce modèle pour l'étude des parcours post-décrochage est précisément de montrer à quel point le contexte façonne les trajectoires individuelles, et de dire dans quelle mesure un territoire donné influe sur le degré d'insertion professionnelle d'un individu de caractéristiques données, comparativement à d'autres individus ayant des caractéristiques identiques. La question est donc : quelle est la part du contexte et des caractéristiques individuelles sur les parcours d'insertion des jeunes sans diplôme ?

Les jeunes sans diplôme dans l'enquête Génération 2010

Pour répondre, on procède à une analyse secondaire de l'enquête 2013 du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), réalisée auprès de la Génération 2010. Les données ont été collectées au printemps 2013 auprès d'environ 33 500 jeunes sortis du système éducatif en France métropolitaine, au cours ou à la fin de l'année scolaire 2009-2010. Ils ont été interrogés sur leur parcours scolaire et leurs premiers pas dans la vie active. Cette enquête s'inscrit dans le dispositif Génération mis en place par le Cereq à la fin des années quatre-vingt-dix. Ce dispositif étudie l'accès à l'emploi des jeunes après leur formation initiale. Il intervient tous les trois ans, ce qui permet d'une part de reconstituer les parcours des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active, d'autre part de retracer la situation du jeune grâce à un calendrier rempli avec le jeune. Les différentes situations qu'il a connues depuis sa sortie du système éducatif sont renseignées mois par mois. Des questions portent aussi sur la qualité de l'emploi (niveau de rémunération, type de contrat). Par ailleurs, l'enquête Génération a donné lieu à une typologie de trajectoire des premières années sur le marché du travail que l'on reprend à notre compte. Il s'agit de distinguer plusieurs trajectoires de chômage, de formation et d'emploi, et de traiter chacune d'elles en fonction des caractéristiques individuelles et de la situation scolaire des jeunes.

L'échantillon

La strate des décrocheurs scolaires est un sous-échantillon de la base Génération. Il a été construit à partir de la question sur le dernier diplôme préparé croisée avec la question de son obtention⁹. Un filtre a été créé pour ne retenir que les décrocheurs au sens « officiel » du terme, donné par le décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010 fixant le niveau de qualification minimum que tout élève ou apprenti doit atteindre soit au baccalauréat général, soit à un diplôme à finalité professionnelle et de niveau V ou IV. En conséquence, nous avons rangé dans la catégorie des décrocheurs les individus de la base Génération âgés de 16 ans ou plus, ayant quitté le système de formation initiale sans avoir le niveau de qualification minimum requis par la loi. Un deuxième contrôle de ce sous-échantillon a permis de corriger des erreurs de codification dans la base Génération. Au final, la strate non pondérée des décrocheurs (selon la définition présentée plus haut) rassemble 5 204 individus, soit 15,6 % de l'échantillon total¹⁰. En effectifs pondérés, l'échantillon des décrocheurs est de 137 476 individus, soit 19,5 %). Une lecture des résultats à partir d'une répartition selon la profession, la nationalité et la situation professionnelle des parents (des facteurs « classiques » du « décrochage scolaire ») va dans le sens des études sur les caractéristiques sociales des « décrocheurs scolaires ». La part des enfants d'ouvriers et d'employés est plus forte, tandis que la part des cadres est plus faible, parmi les décrocheurs que les « non-décrocheurs ». En outre, il y a plus de pères au chômage

⁹ L'Union européenne range parmi les jeunes ayant quitté l'école précocement ceux qui sortent du système éducatif avec tout au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, et qui ne suivent plus d'études ou de formation. Ils n'ont terminé que l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire inférieur, et éventuellement un enseignement secondaire supérieur de type court, de moins de deux ans (CITE niveau 0, 1, 2 ou 3c court). Cela concerne également aux jeunes n'ayant suivi qu'une formation préprofessionnelle ou professionnelle qui n'a pas conduit à une certification de l'enseignement secondaire supérieur. Cela concerne un jeune européen sur sept, soit 6,4 millions d'individus.

¹⁰ Ce taux est identique à l'estimation de Dardier *et al.* (2013) faite à partir de l'enquête Emploi de l'Insee, en France métropolitaine sur les sortants de formation initiale ayant quitté le système éducatif sans diplôme de l'enseignement secondaire en 2009, 2010 ou 2011.

parmi les enfants « décrocheurs » que parmi les enfants « non-décrocheurs », et moins de Français d'origine dans le premier cas. Enfin, il y a plus de garçons parmi les « décrocheurs » que parmi les « non-décrocheurs », et le redoublement avant la sixième est beaucoup présent parmi les premiers que parmi les seconds. Le tableau 1 présente, sur la base des effectifs pondérés, quelques caractéristiques supplémentaires permettant de distinguer des différences selon le contexte¹¹.

Tableau 1 • Caractéristiques des décrocheurs et des non-décrocheurs (effectifs pondérés)

Caractéristiques	Décrocheurs	Non décrocheurs
Niveau de sortie		
Collège	13,3	
CAP	45,7	
Bac pro	23,1	
Bac techno	11,4	
Bac général	6,5	
Age moyen à la sortie de l'école***	18,6	22
Nombre de mois passés au chômage***	14,1	7,4
Temps d'accès au 1er emploi à durée indéterminée*** (en nombre de mois)	13	9,3
Temps d'accès au 1er emploi*** (en nombre de mois)	8,6	3,4
Nombre de mois passés en emploi***	14,6	25,4
Type de commune***		
Urbain	82,4	78,1
Rural	17,1	21,7
Appartenance ZUS***		
Oui	12,7	6,2

Lire ainsi : l'échantillon des décrocheurs compte 62,5 % de garçons, tandis que celui des non décrocheurs n'en comprend que 48,1 %.

Le tableau 1 montre que des variations existent parmi les jeunes sans diplôme selon la classe de sortie. Ces derniers sortent du système de formation sans diplôme majoritairement après un passage dans l'enseignement professionnel, avec des différences selon le niveau court (CAP ou BEP) et le niveau long (bac pro). Par ailleurs, la population des sortants sans diplôme est à peine plus jeune que la moyenne des diplômés, ce qui s'explique par la fréquence du redoublement chez les premiers. À cet égard, le redoublement à l'école primaire plus fréquent chez les jeunes sans diplôme indique que les ruptures scolaires proviennent de difficultés précoces d'apprentissage¹². Enfin, le tableau indique que les jeunes sortants sans diplôme sont plus nombreux en zone rurale, et plutôt en zone urbaine sensible. Cela amène à dire que les difficultés d'insertion des jeunes sans diplôme sont de nature urbaine dans la mesure où les jeunes dans l'ensemble se concentrent majoritairement sur les pôles urbains : selon les données 2012 du recensement de la population, les deux tiers des 15-29 ans vivent dans un pôle urbain.

Statut scolaire et trajectoires post-scolaire

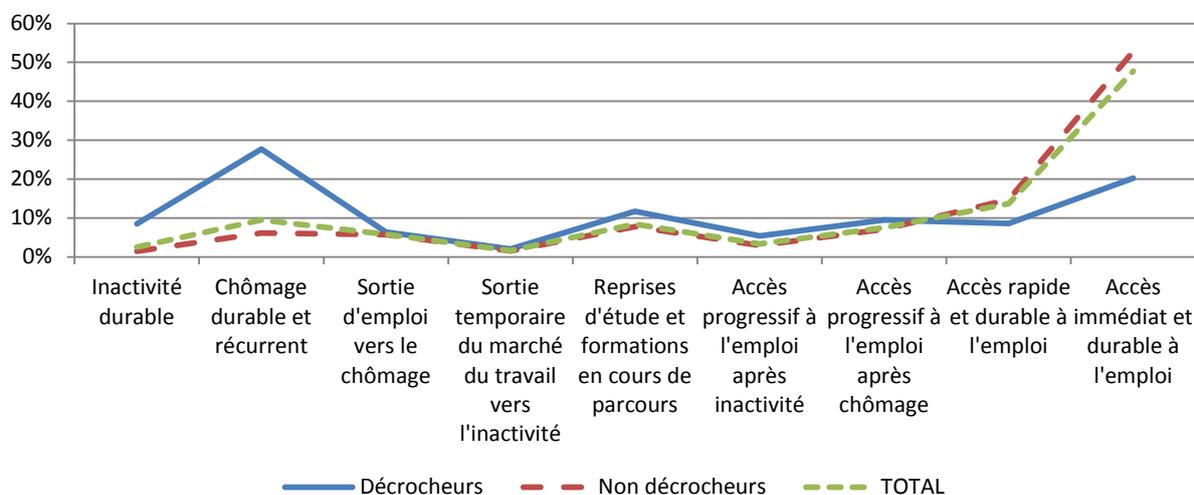
De manière attendue, le tableau 1 fournit des résultats qui vont dans le sens des données disponibles sur les facteurs du « décrochage scolaire », donc sur les causes qui interviennent à l'amont du phénomène. Or, il peut être intéressant de regarder, et mesurer, les situations à l'aval du « décrochage scolaire ». En l'espèce, le tableau 1 indique que les jeunes sans diplôme ont une période de chômage deux fois plus longue, et qu'ils doivent attendre deux fois plus longtemps pour

¹¹ Toutes les différences sont très significatives, d'où le symbole***.

¹² Ce résultat confirme que la rupture scolaire a une cause sociale et familiale (Millet et Thin, 2005).

avoir leur premier emploi à durée indéterminée. Plus avant, une approche comparée des typologies de trajectoire confirme le handicap de l'absence de diplôme sur l'emploi.

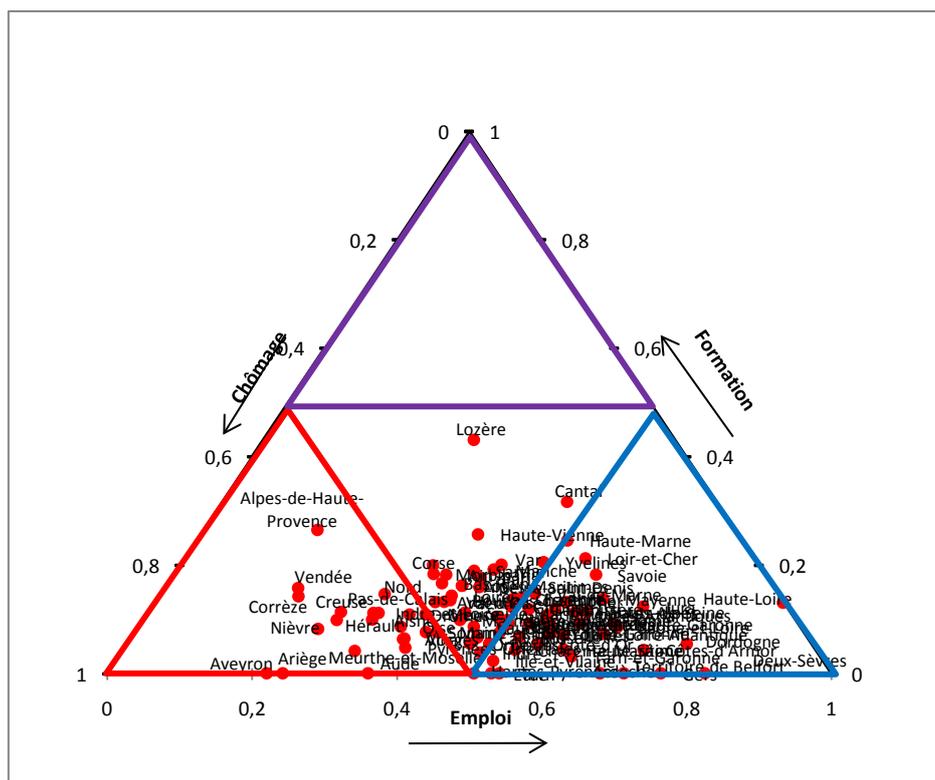
Graphique 1 • Comparaison des décrocheurs et des non-décrocheurs selon la typologie de trajectoire (données pondérées)



Source : Céreq. La dépendance est très significative, et le V de Cramer est de 0,38. Lire ainsi : sur 100 décrocheurs, 19,9 % ont un accès durable et immédiat à l'emploi. Le taux est de 55,3 % pour les diplômés, et de 45 % pour l'ensemble de la population.

Le graphique 1 indique que les jeunes sans diplôme, comparativement aux jeunes diplômés, ont un accès à l'emploi passablement plus difficile et une situation de chômage plus durable. En revanche, le taux d'accès progressif à l'emploi, après une période d'inactivité ou une période de chômage, est à peine supérieur à celui des diplômés. On voit aussi que les parcours de reprises d'études et de formations sont un peu plus fréquents chez les jeunes sans diplôme. Ces petites différences entre diplômés et non-diplômés s'expliquent par les inflexions des priorités des politiques d'emploi, et les conditions réglementaires d'accès aux dispositifs locaux dévolus spécifiquement aux jeunes (Aeberhardt *et al.*, 2011), *a fortiori* lorsqu'ils sont la cible des politiques catégorielles de traitement social de l'emploi. Ce ciblage sur les publics prioritaires de la politique de la ville, qui propose une action publique axée principalement sur l'emploi dans des zones urbaines prédéfinies, suppose de changer de niveau d'échelles. Les trajectoires post-décrochage ne se répartissent pas équitablement sur le territoire, du fait précisément des nombreuses mesures définies et déployées à l'échelle locale. Ce présupposé se vérifie lorsqu'un diagramme est réalisé à partir d'une triangulation des données départementales agrégées, et regroupées en trois trajectoires : un accès à l'emploi (rapide, immédiat ou progressif), une situation de chômage (durable ou récurrent), un retour aux études ou en formation (durant des périodes importantes ou récurrentes). Un calcul barycentrique permet de répartir ces trajectoires dans un triangle où un point figurant une observation (le département) est d'autant plus attiré vers l'un des sommets (une trajectoire) que la part de la variable correspondante est importante. À l'inverse, si cette part est nulle, le point sera sur le côté opposé. Ce calcul est reporté sur la graphique 6.

Graphique 2 • Triangulation de trois trajectoires post-décrochage à l'échelle du département (données pondérées)



Le graphique montre que la rupture scolaire ne détermine pas complètement le parcours post-décrochage », car en fonction du département de résidence (donc de la mise en œuvre de la politique de prévention, d'accompagnement et de traitement de l'emploi à l'échelle du territoire), les décrocheurs auront une probabilité plus forte de s'insérer ou de reprendre une formation, plutôt que de sortir de l'emploi ou d'être dans l'inactivité durable. Les médianes aident à la lecture et à l'interprétation des résultats. Le triangle à gauche, regroupant la Corrèze, l'Aveyron, la Haute-Corse, la Corrèze, les Alpes-de-Haute-Provence et la Nièvre, traduit une dominance du chômage. Le triangle à droite, qui regroupe entre autres départements la Haute Loire, La Dordogne, les Deux Sèvres, caractérise la dominance de l'emploi. En Lozère, dans le Cantal et la Haute Vienne (triangle au centre), la formation domine un peu plus que le reste.

Parmi les causes des différences de distribution des trajectoires post-décrochage selon le territoire, on trouve l'effet du statut de la zone de résidence. Cet effet a été calculé à partir de la typologie des trajectoires présentée dans le graphique 1, et pour laquelle nous avons attribué un score de 1 pour l'inactivité durable et de 9 pour l'accès rapide et durable à l'emploi, avec une situation intermédiaire de 5 pour une reprise d'études ou une formation¹³. Le graphique 3 présente le score d'insertion selon la zone de résidence¹⁴ du jeune au moment de l'enquête, selon une moyenne générale de 5,18.

¹³ On présuppose que l'entrée en formation ou la reprise d'études des jeunes en situation de décrochage scolaire est une situation intermédiaire entre l'insertion professionnelle et le chômage.

¹⁴ Selon la définition de l'Insee des aires urbaines, la ville isolée est constituée d'une seule commune, tandis que la ville-centre et la banlieue font partie d'une agglomération multicommunale (si une commune représente plus de 50 % de la population de cette agglomération, on parle de ville-centre, alors que les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale). La commune rurale est un espace qui n'appartient pas à l'une de ces unités urbaines. Il s'agit soit d'une aire sans zone de bâti continu de 2 000 habitants, soit d'une aire dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu.

Graphique 3 • Le score d'insertion selon le type de zonage (données pondérées)



Lire ainsi : en ville centre, le score d'insertion est de 4.9 environ sur une échelle de 9.

Nb : Les différences de moyenne sont très significatives. Données pondérées.

Le graphique 3 indique que la moyenne du score d'insertion est différente selon le zonage. Elle est la plus faible en ville centre et en ville isolée. En revanche, le statut rural de la zone de résidence affiche le score le plus fort, comparativement à la banlieue dont le score moyen est malgré tout supérieur à la moyenne générale.

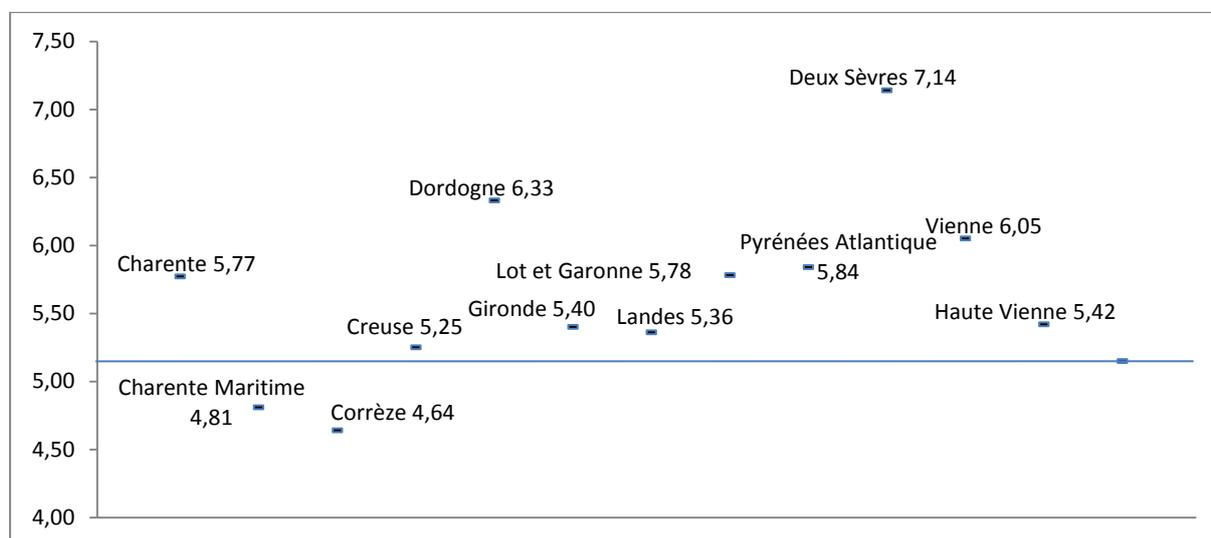
Ce que les trajectoires doivent aux individus et au territoire

Pour savoir si les inégalités de distribution des trajectoires résultent du contexte ou de différences individuelles, il y a un enjeu méthodologique identique à celui que Couppié, Dzikowski et Goffette (2014, p. 28) ont posé à l'endroit des jeunes accueillis dans les missions locales lorraines : identifier jusqu'à quel point les caractéristiques du contexte économique territorial participe à l'explication des inégalités spatiales observées dans la répartition des trajectoires¹⁵. Pour notre part, on se demande si des critères interviennent dans l'accès à l'emploi ou agissent sur la reprise d'études des jeunes sans diplôme, comparativement à leurs caractéristiques sociodémographiques. La proportion de la variabilité de l'accès à l'emploi est-elle attribuable au contexte ou au jeune lui-même ?

Le modèle multiniveau

Considérant que le territoire explique en partie les parcours d'insertion des décrocheurs, les données de l'enquête Génération ont fait l'objet d'une analyse multiniveau. Elle mesure « toutes choses égales par ailleurs » l'effet du territoire sur le score d'insertion professionnelle, pour un individu à caractéristiques sociales et scolaires données. Il s'agit donc d'un modèle statistique qui évalue conjointement la variabilité des trajectoires professionnelles due au territoire (le département¹⁶ en l'occurrence), et aux individus. Faute de quoi, on perd une information cruciale. Pour illustrer ce risque, prenons l'exemple du score global d'insertion calculé par agrégation des individus de l'échantillon des décrocheurs scolaires. Ce score est de 5,15, et la variance est égale à 8,4. Si l'on considère la région Nouvelle Aquitaine, le score global d'insertion est de 5,62, et la variance est égale à 8¹⁷. Du reste, ce score global, meilleur que le score spécifié par l'échantillon total, masque des disparités départementales.

Graphique 4 • Score d'insertion dans les départements de la Nouvelle Aquitaine (données pondérées)



¹⁵ Ils montrent qu'à mêmes caractéristiques et même suivi par la mission locale, un jeune d'une communauté de communes peut avoir un degré d'insertion plus élevé d'1,5 point qu'un jeune d'un territoire moyen.

¹⁶ Cette échelle a été privilégiée pour des raisons d'effectifs, et pour éviter des cas vides.

¹⁷ Le test de comparaison de la moyenne sur un échantillon unique, de norme 5,15, est très significatif.

En Corrèze, le score est de 4,64 et la variance est de 7,17, tandis que dans les Deux Sèvres, le score est de 7,14, et la variance de 8,59. C'est dire si l'échelle départementale introduit des différences importantes dans les parcours d'insertion des décrocheurs. Or, à Bordeaux, le score est de 5,72 et la variance est de 7,27 alors qu'à Libourne, une commune proche de Bordeaux, le score moyen est de 4,50 et la variance est égale à 3,50. Si des variations dans les résultats sont attribuables à l'échelle du département¹⁸, il existe aussi une hétérogénéité des relations entre les échelles et entre les individus. Le test de Levene le confirme, puisque l'hypothèse d'une homogénéité des variances est rejetée. Cela signifie qu'après avoir considéré les communes girondines de l'enquête Génération, les variations des résultats sont attribuables aux individus emboîtés dans un contexte. Il faut donc raisonner en fonction du niveau individuel et du niveau collectif.

L'analyse multiniveau permet précisément d'établir les différences des effets agrégés des caractéristiques individuelles et du contexte sur le score d'insertion (Bressoux, 2008). La structure du fichier Génération autorise la construction d'un modèle hiérarchique des effets à 2 niveaux, qui « niche » le niveau inférieur sur le niveau supérieur. Les individus « s'emboîtant » dans le département, on peut mesurer l'effet du contexte sans tomber dans l'erreur écologique. Ce faisant, les variables individuelles retenues au niveau 1 sont le sexe, la profession du père, le niveau de sortie du système scolaire, auxquelles s'ajoute le statut de la commune (urbain ou rural)¹⁹. En conséquence, le département de résidence a été retenu au niveau 2, plutôt que la commune. De la sorte, la valeur du score d'insertion au niveau 2 pour un individu i dans un groupe j est égale à la moyenne de son département additionnée de l'écart entre sa valeur et la valeur de son département. Cette dernière est égale à la moyenne générale additionnée de l'écart de la moyenne du département et la moyenne générale. Ainsi, le score pour un individu donné est égal à la moyenne générale additionnée d'une part de l'écart entre son département de résidence et la moyenne générale (variance entre les départements), d'autre part de l'écart de l'individu à la moyenne de son département (variance entre les individus d'un département donné). Après quoi le résultat permet de déterminer quelle part de la variabilité du score d'insertion relève du niveau contextuel, et celle qui provient des caractéristiques individuelles. Les résultats sont présentés dans le tableau 2.

¹⁸ Si l'on descend à l'échelle des communes de Gironde, des différences apparaissent là encore. À Bordeaux, le score est de 5,67 (et 8 de variance), alors qu'à Libourne, une commune proche, le score est de 4,5 (6,7 de variance). Toutefois, pour des raisons d'effectifs dans les strates territoriales, nous n'irons pas sous l'échelle départementale dans la suite des analyses.

¹⁹ Ces variables ne sont pas corrélées entre elles (afin de veiller à une hétéroscédasticité), et le nombre minimum d'unités au niveau 2 est assuré.

Tableau 2 • Modèles multiniveaux expliquant les scores d'insertion des décrocheurs scolaires (échelle départementale ; effectifs pondérés normalisés)

Paramètres	Modèle1	Modèle 2
Effets fixes		
Constante	5,28 (0,07)	6,49 (0,41)
Sexe		
Garçon		0,50 (0,10)
Fille (réf.)		
Profession du père		
Ouvrier		-0,76 (0,37)
Employé		-0,89 (0,37)
Technicien		-0,71 (0,40)
Cadre		ns
Artisan		ns
Agriculteur (réf)		
Niveau de sortie		
Collège		-1,89 (0,24)
CAP		-0,66 (0,21)
Bac professionnel		ns
Bac technologique		ns
Bac général (réf.)		
ZUS		
Oui		-0,29 (0,15)
Non (réf)		
Statut de la commune		
Urbain		-0,39 (0,13)
Rurale (réf)		
Effets aléatoires		
<i>Niveau 2</i>		
Variance des constantes	0,26 (0,07)	0,26 (0,07)
<i>Niveau 1 Individus</i>		
Variance inter-individus	8,12 (0,2)	7,35 (0,04)
Déviance (BIC)	20870	15623
Chi ² sur déviance		0,001

Nb : tous les coefficients sont significatifs à .05 au moins. Lire ainsi : par rapport à un jeune dont le père est agriculteur, un jeune dont le père est ouvrier voit son score d'insertion diminuer de 0,76 point, cette diminution devant être considérée « toutes choses égales par ailleurs ».

Jusqu'à quel point le score d'insertion est redevable au département ? Comme indiqué, l'analyse multiniveau mesure jusqu'à quel point les effets des caractéristiques individuelles des individus (niveau 1) priment (ou pas) sur les effets de contexte (niveau 2). C'est pourquoi les effets aléatoires privilégient une lecture en termes de part de variance expliquée par le niveau 2, et non en termes de coefficient de régression, et que le modèle 1, souvent appelé modèle vide, n'inclut aucune variable indépendante. Ce modèle « vide » décompose la variance des scores entre le niveau individuel (niveau 1) et le niveau départemental (niveau 2). Il conduit à répondre à une question simple : que doivent les scores d'insertion des individus aux contextes locaux ? Après avoir construit le modèle 1, il apparaît que 3,1 % de la variance du score d'insertion sont expliqués par le contexte. Cette part de variance interdépartements est faible, mais suffisante pour rendre les scores d'insertion différents entre les jeunes. En conséquence, si des différences d'insertion proviennent du territoire, l'essentiel de la variabilité se situe à l'intérieur de celui-ci.

Les effets fixes du modèle 2 se lisent comme dans une analyse de régression, le coefficient négatif associé au genre indique un impact dommageable sur le score d'insertion des filles. Être un garçon augmente le score d'insertion de 0,50 point. Deux raisons expliquent ce résultat. La première est que

les emplois peu qualifiés sont vus comme des activités incarnant les « vertus viriles », qui réclameraient force et de technicité. À ce titre, les modalités d'insertion des jeunes sans diplôme sont révélatrices d'une discrimination de genre, puisque à absence de diplôme équivalente, les filles ont un parcours nettement plus défavorable que les garçons. Plus avant, et dans la suite des remarques de Trancart et Testenoire (2003, p. 531), on devine que les conditions d'embauche des filles sont plus difficiles que celles des garçons. La seconde raison est qu'à l'école, les filles s'orientent souvent vers des filières moins rentables, ou qui les placent dans des situations plus souvent instables (Rosenwald, 2006). De plus, les garçons investissent les filières techniques, tandis que les filles choisissent plus souvent les spécialités littéraires ou tertiaires. Or, ces filières sont moins valorisées par la suite. En outre, les formations au niveau CAP-BEP restent très sexuées. Les filières industrielles sont majoritairement masculines, alors que les filières tertiaires, aux débouchés incertains, attirent davantage les filles (Méron, 2008, p. 86). Des différences existeraient entre la probabilité d'occuper un emploi non qualifié selon la filière où s'est produit le décrochage scolaire. Du reste, le modèle 2 atteste l'effet du niveau de sortie scolaire. Les jeunes qui ont arrêté leurs études au niveau du collège ou du CAP-BEP voient leur score diminuer en comparaison aux jeunes qui ont décroché au niveau du baccalauréat général. En revanche, l'avantage de l'arrêt des études au niveau du baccalauréat général disparaît lorsque la rupture scolaire intervient en baccalauréat professionnel ou technologique²⁰. En matière d'insertion, le niveau a plus d'effet que la filière puisque, « toutes choses égales par ailleurs », et comparativement à un décrochage scolaire au collège, une sortie au bac général a un impact plus fort qu'une sortie au niveau CAP-BEP.

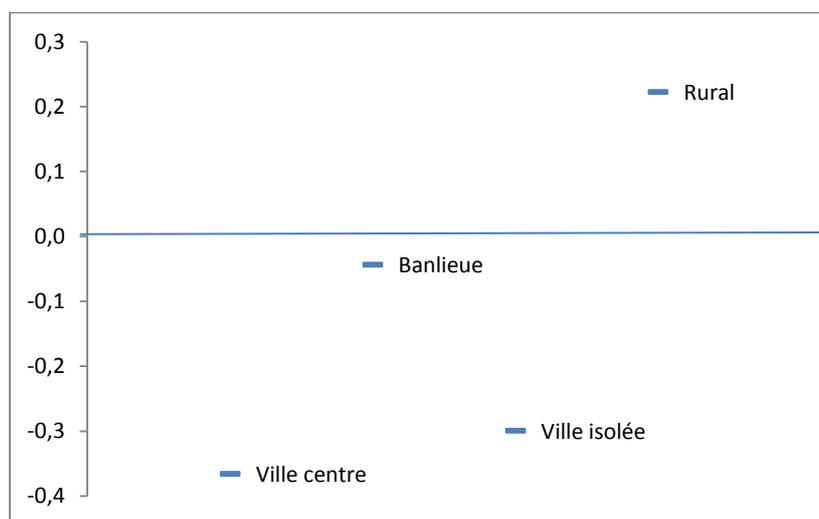
Enfin, le tableau 2 permet de revenir sur un résultat important sur le plan sociologique : l'effet du statut de la zone de résidence sur le score d'insertion. Le coefficient de 0,29 associé à l'appartenance à une ZUS signifie que le fait de résider dans une zone urbaine prioritaire de la politique de la ville diminue de 0,3 point environ le score d'insertion. Ce résultat va dans le sens des enquêtes sur les jeunes en ZUS. On sait qu'à origine comparable, la probabilité d'être en emploi plutôt qu'au chômage d'un jeune diplômé résidant en ZUS est inférieure de 36 % par comparaison à un jeune diplômé hors ZUS (Okba, 2014). On sait aussi que cet « effet quartier » est moins fort chez les diplômés de l'enseignement supérieur (Couppié, 2013). Dans le cas des jeunes sans diplôme, l'effet ZUS regagne en vigueur : être d'une ZUS a un effet négatif sur la trajectoire d'insertion. Par ailleurs, le fait d'être en zone urbaine diminue de 0,39 point le score d'insertion, comparativement au fait d'habiter en zone rurale. Ce résultat, qui entérine les différences apparues dans le graphique 2, invite à déplacer le regard sur la « valeur ajoutée » de la zone de résidence, calculée à partir des scores résiduels des jeunes sans diplôme par zone de résidence, eu égard aux variables qui ont été mobilisées pour bâtir le modèle 2.

La comparaison selon la zone de résidence est donc possible si, *toutes choses égales par ailleurs*, on compare pour chaque zone le score d'insertion « réelle » aux scores que l'on devrait obtenir théoriquement compte tenu des caractéristiques des jeunes. Cette comparaison permet d'obtenir un score résiduel (ou valeur ajoutée). L'intérêt de ce calcul est évident : il compare les zones de résidence en fonction de la moyenne générale de l'échantillon, ce qui rend possible la mesure de chacune d'elles selon le score obtenu, celui-ci pouvant être positif ou négatif. Dans le cas d'un score positif, cela signifie qu'à caractéristiques des individus et de leur contexte contrôlés, le score d'insertion est plus élevé que ne le laisse penser les caractéristiques des jeunes. Dans le second cas, l'interprétation est inversée. Le graphique 5 situe les résidus des quatre zones de résidence du graphique 3. On voit que la ville centre et la ville isolée font « moins bien » que ce qu'elles auraient dû faire compte tenu des caractéristiques des jeunes. On voit aussi que la banlieue fait mieux que les deux zones précédentes, mais moins bien que la zone rurale. En référence au graphique 3, désormais la ville centre et la ville isolée ont un score négatif à peu près équivalent, tandis que la banlieue a un score certes positif mais très proche de zéro. En revanche, l'écart entre la zone rurale et la banlieue

²⁰ Alors que le taux d'emploi des titulaires d'un CAP ou d'un BEP est d'au moins 20 points supérieurs à celui des sortants sans diplôme (voir Arrighi et Sulzer (2012), « S'insérer à la sortie de l'enseignement secondaire : de fortes inégalités entre filières », *Bref*, 303, décembre 2012).

est plus net dans le graphique 5 que dans le graphique 3. À l'évidence, la première fait nettement mieux que la seconde, lesquelles se distinguent des deux dernières.

Graphique 5 • Scores résiduels par zone de résidence et compte tenu des caractéristiques des individus (résidus fixes du modèle multiniveau du tableau 2)



Lire ainsi : en ville centre, le résidu est de -0.15, et de 0,30 en zone rural.

Les résultats du tableau 2, assortis de la représentation du graphique 5, attestent l'existence d'un effet qui ouvre des perspectives originales sur les parcours des jeunes ruraux sans diplôme. La différence des scores aurait pu s'expliquer par une migration des jeunes vers des poches rurales d'emploi. Or, le taux d'immobilité géographique dans l'échantillon des décrocheurs scolaires est supérieur à 80 %, et l'indice de mobilité pour les communes rurales est de 4,2. Cette valeur élevée indique une faible fluidité géographique²¹, puisque la sédentarité est 4 fois plus importante que dans le cas d'un nomadisme parfait. On peut donc considérer que les jeunes ruraux sont relativement immobiles²², et que l'effet positif de la dimension rurale sur les parcours d'insertion ne provient pas d'un déplacement des jeunes d'une part d'une aire urbaine à une aire rurale, d'autre part d'une aire rurale à une autre aire rurale.

On peut donc en conclure que les zones rurales se distinguent des unités urbaines²³, et que le statut de la zone de résidence se surajoute ainsi aux caractéristiques individuelles, en particulier le genre, alors même qu'il est d'usage d'opposer l'urbain et le rural. En effet, les zones de faible densité sont assimilées souvent à des espaces de moindres capacités à innover, ce qui s'expliquerait par une faible dotation en facteurs classiques de l'innovation, en l'occurrence la concentration de talents et d'individus de la classe créative, la présence de recherche et développement, les réseaux de

²¹ Ce taux a été calculé en croisant le statut de la commune de résidence en sixième avec le statut de la commune de résidence lors de l'enquête.

²² Ce qui ne les distingue pas de l'ensemble de la population dont on sait qu'elle est peu mobile elle aussi (voir les données Insee sur la mobilité des Français sur le territoire en comparant les territoires de naissance et ceux de résidence). Résultat : sept Français sur dix vivent aujourd'hui dans la région où ils sont nés. « *Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de mobilité, à l'intérieur d'une région par exemple* », nuance Jean-Michel Floch, chargé de cette étude au département action régionale de l'Insee. Ou un déménagement temporaire, suivi d'un retour dans la région d'origine. Mais le chiffre reste élevé. « *Nous avons l'impression de vivre dans une société fluide et mobile, mais ceux qui restent dans leur région d'origine demeurent nombreux* », relève le chercheur.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/01/17/la-vitalite-demographique-va-diminuer_1630675_3224.html#fbDsh2QQUmlyRQ0l.99

²³ L'article de Afsa sur le bien-être exprimé par les enseignants pointe un effet de la variable géographique. Même si le seuil de significativité n'est pas atteint dans le modèle multiniveaux, il souligne que la valeur du paramètre associé au caractère rural de la commune d'implantation du collège est positif. La ruralité pourrait jouer positivement sur le bien-être exprimé par les enseignants (Afsa, 2015).

transport et de communication, la taille et les caractéristiques du marché de la demande, la présence d'un réseau de compétences et de partenaires potentiels, l'accès au financement de l'innovation et au foncier à vocation économique (OCDE, 2010). Pour notre part, on présume que ces facteurs sont une entrave à l'insertion des « décrocheurs scolaires » en zone urbaine puisque cela suppose un niveau de qualification suffisant pour participer à la dynamique de l'innovation. Inversement, cela voudrait dire aussi qu'en zone rurale l'absence, supposée, de ces facteurs lèverait les obstacles à l'insertion des jeunes sans diplôme. Cette supposition invite à porter le regard sur les ressources de l'espace à dominante rurale, alors même que le rapport du Commissariat général à l'égalité des territoires, publié en 2015, souligne que 10 % des intercommunalités françaises concentrent 85 % des emplois de recherche et de conception, et que l'action publique a tendance à donner la priorité aux espaces à dominante urbaine. Autrement dit, il vaut mieux être un « décrocheur scolaire » à la campagne, qu'un jeune sans qualification à la ville.

Il reste que les parcours post-décrochage se tracent en fonction des interdépendances des jeunes avec les sphères sociales de leur environnement. À ce stade de l'analyse, il s'agirait de comprendre pourquoi les parcours post-décrochage en zones rurales sont différents des parcours en zones urbaines. Répondre à cette question permettrait de juger de la pertinence de remplacer le terme de contexte par celui de réseau social (Reynaud, 2006). Si l'abandon de la représentation uniforme du contexte est un préalable à l'analyse de la coordination des acteurs de l'insertion des jeunes, l'étude des chaînes d'interactions qui offrent aux jeunes ruraux des opportunités dont seraient privés les jeunes urbains est subordonnée à la construction du décrochage scolaire en zone rurale comme un objet sociologique traversé par les questions de société, et dont les réponses proviennent des dynamiques locales. Une approche monographique de plusieurs aires à dominante rurale serait heuristique, car elle permettrait de comprendre, *a posteriori*, les raisons des écarts entre les scores attendus et les scores réels.

Conclusion

L'enquête Génération donne des indications sur les caractéristiques des « décrocheurs scolaires », et renseigne sur le poids et la nature des variables qui interviennent sur leur parcours d'insertion professionnelle. En l'espèce, la part individuelle dans le parcours d'insertion prédomine largement sur l'échelle départementale : 7,3 % de la variation dans les scores d'insertion des jeunes sans diplôme se situe entre les communes, et le reste (92,7 %) entre les jeunes sans diplôme d'une même commune. À cette échelle, les différences entre les individus « écrasent » les différences territoriales. En revanche, et c'est un résultat majeur, le statut de la commune a un effet notable sur le score d'insertion. Comparativement à une ville centre, une ville isolée ou une banlieue, le fait de résider en zone rurale améliore le score d'insertion. L'analyse secondaire des données Génération permet donc d'objectiver cette disparité territoriale, et d'en quantifier l'effet sur les parcours des décrocheurs scolaires. Cependant, l'analyse a des limites, qui sont propres à la démarche quantitative. En conséquence, elle ne peut rien dire des dynamiques (familiales, sociales ou institutionnelles) qui agissent sur le score d'insertion. Or, cette limite doit être levée dans la mesure où la lutte contre le décrochage scolaire ne se déploie pas en vase clos. Elle procède d'un jeu d'échelles où l'europanisation des problèmes publics s'impose aux collectivités territoriales, mais fait l'objet aussi d'une reformulation par les acteurs locaux. Ces derniers façonnent le référentiel des politiques publiques par les choix faits à l'échelle locale, et les actions définies à partir des ressources et des contraintes du territoire. Dans tous les cas, ils contribuent, à leur manière, à orienter les parcours des jeunes urbains et des jeunes ruraux qui ont recours à eux.

Les expérimentations et les soutiens aux dispositifs palliatifs du « décrochage scolaire » portent le plus souvent sur les aires urbaines, rendant discrète l'analyse des parcours scolaires et professionnels dans les aires rurales. Pourtant, à situation scolaire équivalente et comparativement aux jeunes urbains, les jeunes ruraux s'en sortent mieux sur le plan des parcours d'insertion. Cette différence

peut s'expliquer par une offre d'emploi en zone rurale moins demandeuse de qualification. Cela voudrait dire que les jeunes ruraux sans diplôme sont avantagés sur le plan de l'insertion par les attentes des employeurs moins élevées qu'en zone urbaine. Cependant, le phénomène est irréductible à la levée du verrou du diplôme sur l'accès au marché du travail local. Les jeunes ruraux accèdent aussi à ce marché grâce aux modes de circulation et de compensation des ressources disponibles. En zone rurale, les disparités territoriales, dues à l'éloignement des ressources pédagogiques, culturelles et sportives, sont compensées par le fort engagement des parents, et par un maillage associatif assez développé (Grelet & Vivent, 2011). Les liens forts, tissés par la réciprocité des relations en contexte de proximité, le réseau d'intérêts en commun et la confiance mutuelle sont des biens non scolaires qui avantagent les jeunes ruraux. Et si c'est le cas, ils ont de bonnes raisons de croire qu'une scolarité longue vaut moins qu'un travail assuré. En conséquence, le choix de la rupture scolaire est rationnel si, d'une part elle permet de rester près des *autres* avec qui on est proche sur le plan émotionnel, d'autre part elle conduit à un emploi, dût-il être pénible ou peu rémunérateur. L'autochtonie²⁴ compense-t-elle la pénibilité du travail et le désavantage financier ? Cette question de recherche étant posée, il conviendrait d'y répondre par une approche qualitative différente, mais complémentaire, de l'approche quantitative.

Bibliographie

- Aeberhardt R., Crusson L., Pommier P. (2011), « Les politiques d'accès à l'emploi en faveur des jeunes : qualifier et accompagner », *France, portrait social*, édition 2011, Références, Insee, p. 153-172.
- Afsa C. (2015), « Où fait-il bon enseigner ? », *Éducation & Formations*, 88-89, décembre, p. 61-77.
- Arrighi J.-J. et Sulzer E. (2012), « S'insérer à la sortie de l'enseignement secondaire : de fortes inégalités entre filières », *Bref*, 303, décembre 2012.
- Bessone A. J., Dorothée O., Robin M., Vugdalic S. (2015), « Emploi et chômage dans les nouvelles régions depuis la crise », *Insee Focus*, 40, novembre.
- Boudesseul G. & Vincent C. (2012), « Décrochage scolaire : vers une mesure partagée », *Céreq, Bref*, 298-1, avril.
- Boudesseul G., Grelet Y., Vivent C., Peuvrel M. (2012), *Favoriser la coordination du repérage et du suivi des décrocheurs par un logiciel interactif de partage d'informations*, Céreq, Net.doc, 107, décembre.
- Boudesseul G., Caro P., Grelet Y., Vivent C. (2014), *Atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage*, Paris, DEPP.
- Bozon M. et Chamboredon J.-C. (1980), « L'organisation sociale de la chasse en France », *Ethnologie française*, X-1, p. 65-88.
- Bressoux P. (2008), *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*, Bruxelles, De Boeck.
- Coupié T. (2013), « Insertion des jeunes issus de quartiers sensibles : les hommes doublement pénalisés », *Bref du Céreq*, 309, avril.

²⁴ L'autochtonie désigne l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisées. L'importance de l'appartenance au groupe localisé rend ces ressources mobilisables par ceux qui sont originaires du territoire où ils vivent, et leur donne un avantage sur ceux qui viennent d'ailleurs (voir Bozon & Chamboredon, 1980 ; Retière, 1994 ; Renahy, 2010).

- Couppié T., Dzikowski C., Goffette C. (2014), *Jeunes accueillis dans les missions locales lorraines entre 2005 et 2012 : trajectoires-types et contextes territoriaux*, Rapport Céreq-GIP Lorraine Parcours métiers.
- Dardier A., Laïb N., Robert-Bobée I. (2013), *Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ?*, in *France, portrait social*, Insee Références, p. 10-22.
- Dherbécourt C. (2015), *La géographie de l'ascenseur social français*, Commissaire général de France Stratégie, Document de Travail, n°6, novembre.
- Grelet Y., Vivent C. (2011), « La course d'orientation des jeunes ruraux », *Bref du Céreq*, 292, septembre.
- Méron M. (2008), « Femmes et hommes dans l'emploi : permanences et évolutions », *INSEE Références*, collection « L'emploi, nouveaux enjeux », p. 85-93.
- OCDE (2010), *La Stratégie de l'OCDE pour l'innovation : pour prendre une longueur d'avance*, document téléchargeable.
- Okba M. (2014), « Jeunes immigrés et jeunes descendants d'immigrés. Une première insertion sur le marché du travail plus difficile, en particulier pour ceux qui résident en Zus », *Dares analyses*, 074, septembre.
- Parlement européen (2011), Direction générale des politiques internes, Département thématique des politiques structurelles et de cohésion, *Réduire le décrochage scolaire précoce dans l'Union Européenne*, Étude 2011, en ligne.
- Plessard C. & Zaffran J. (2012), *Des réseaux locaux pour la persévérance et la réussite des jeunes Aquitains*, Rapport d'évaluation pour le FEJ.
- Rapport Commissariat général à l'égalité des territoires (2015), *Innovation et territoires de faible densité*.
- Raynaud D. (2006), « Le contexte est-il un concept légitime de l'explication sociologique ? », *L'Année sociologique*, 2006/2, Vol. 56, p. 309-329.
- Renahy N. (2010), *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte.
- Rétière J.-N. (1994), *Identités ouvrières. Histoire d'un fief ouvrier en Bretagne, 1909-1990*, Paris, L'Harmattan.
- Rouaud P. (2015), « L'insertion selon les régions, article issu de l'ouvrage Entrer dans la vie active », *Alternatives économiques*.
- Trancart D., Testenoire A. (2003), « Emploi non qualifié et trajectoires féminines », 10^e Journées d'études Céreq-Lasmas-IdL, « Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail », Caen, 21-23 mai 2003, Document téléchargeable : http://www.cereq.fr/gsenew/concours2008/cereq/Colloques/journees/36_Trancart.pdf